

14-10-2014 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance spéciale tenue le 14 octobre 2014, à 19h00, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Les conseillers: Gilbert Gauvin, Roland St-Pierre, Langis Joubert, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

Le conseiller Richard Fournier est absent.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal
4. Rencontre – Service de premiers répondants
5. Bois – M. Victorien Roy
6. Ramonage de cheminée - Fournaise
7. Vacance
8. Dossiers des élus
9. Dossier bâtisses municipales
10. Dossier de voirie
11. Chemin de Saint-Rémi
12. Stabilisation - Ruisseau Sauvage
13. Résumé de la rencontre – M. Yvon Fournier
14. Soumission – Tracteur
15. Questions de l'assemblée
16. Levée de la séance

262-14 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

263-14 Subvention – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal

ATTENDU QUE le ministre des Transports a informé la municipalité qu'une subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour la route Melucq lui était accordée;

ATTENDU QUE cette subvention est de 20 000\$;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux exigences;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés conformément aux présentes dépenses sur la routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal qu'il:

- approuve et certifie que les travaux sur la route Melucq sont terminés;
- approuve les dépenses desdits travaux pour un montant de 108 260\$.

264-14 Remerciement à M. Pascal Bérubé

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale à envoyer une lettre à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia afin de le remercier de son intervention au MTQ concernant la subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

265-14 Rencontre – Service de premiers répondants

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal mandate Jean-Paul Bélanger, maire et Langis Joubert, conseiller, à assister à la rencontre d'information pour le service de premiers répondants qui se tiendra le 16 octobre prochain à 19h au centre communautaire de Sayabec. La municipalité remboursera les frais de déplacement.

266-14 Bois – M. Victorien Roy

Considérant que M. Victorien Roy offre 1 ½ corde de bois de chauffage à la municipalité au coût de 50\$;

Considérant que la municipalité a envoyé un médiaposte à chaque adresse civique pour savoir si des gens avaient du bois à vendre et que la date limite était le 4 août 2014;

Par conséquent, il est proposé par Langis Joubert, appuyé par Roland St-Pierre et résolu par le conseil municipal que l'offre de monsieur Victorien Roy n'est pas accepté puisque la date limite est passée.

267-14 Ramonage de cheminée - Fournaise

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité mandate la directrice générale afin qu'elle communique avec les pompiers de Sayabec pour faire ramoner la cheminée de la fournaise.

268-14 Vacance

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte que la directrice générale soit en vacance du 19 au 25 octobre prochain.

269-14 Dossiers bâtisses municipales

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal reporte le point 9 de l'ordre du jour après le point 14 afin que tous les conseillers soient présents.

Le conseiller Richard Fournier arrive à 19h20.

270-14 Dossier de voirie

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal reporte les travaux situés sur la route Raymond à proximité du lot 4 347 627 dont le propriétaire est M. Robin Morin. Par contre, des travaux seront faits afin que l'écoulement des eaux se fasse adéquatement dans le «croche à Rousseau», s'il y a entente entre les conseillers responsables du dossier.

271-14 Chemin de Saint-Rémi

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de défrayer les frais de repas et du goûter le 22 octobre prochain puisque les promoteurs du Chemin de Saint-Rémi seront dans la municipalité. Le montant accordé pour le repas est de 150\$ et le goûter durant la rencontre en soirée est de 50\$.

272-14 Stabilisation – Ruisseau Sauvage

Considérant que les Entreprises A&D Landry ont exécutés des travaux de stabilisation du Ruisseau Sauvage en 2012 sur la route Melucq;

Considérant que suite à ces dits travaux la stabilisation était assurée de ne pas s'effondrer;

Considérant qu'après vérification, les travaux de stabilisation n'ont pas donné de résultat à long terme, puisqu'elle celle-ci continue de s'affaisser;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la directrice générale pour contacter le service de génie de la MRC de La Matapédia afin qu'elle se rende sur place pour vérifier les travaux.

Au point 13 de l'ordre du jour, M. Roland St-Pierre fait un résumé de la rencontre entre lui, M. Réjean Hudon et M. Yvon Fournier concernant le remplissage de la fournaise. Aucune décision n'est prise.

Au point 14 de l'ordre du jour, aucune décision n'est prise.

Retour sur le point 9 de l'ordre du jour

273-14 Dossier des bâtisses municipales

Proposé par Roland St-Pierre, appuyé par Langis Joubert et résolu que le conseil municipal mandate Jean-Paul Bélanger, maire, pour contacter l'entrepreneur ayant fait la réparation du toit de l'église, soit, l'Équipe Rénovation de Matane afin qu'il demande des explications concernant le clocher. Pourquoi créditer un montant de 8 400\$ au lieu de 19 446\$ tel que spécifié sur la soumission et laissez une balance de 11 046\$.

274-14 Comité pour clocher

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que M. Richard Fournier, conseiller est mandaté pour contacter les personnes qui ont donné leur nom pour former un comité de citoyen afin de trouver une solution pour le clocher.

275-14 Demande à la Fabrique de Saint-Cléophas

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal demande à la Fabrique le montant de la vente du presbytère inscrit dans le contrat entre eux et Madame Clody Fournier d'ici le 3 novembre prochain à 16h.

276-14 Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à vingt heures quarante-cinq minutes (20h45).

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice générale

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

